

QUESTIONNAIRE MUNICIPALES 2026 STRASBOURG

Liste : TRAUTMANN

QUESTIONS	Réponses et Propositions
1. Strasbourg s'est engagée très tôt pour l'accueil inconditionnel des personnes en France, et adhère à l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants (ANVITA) . Allez-vous reconduire cet engagement ?	Oui. Nous reconduirons un engagement clair en faveur de l'accueil inconditionnel. Nous voulons une Ville qui agit, qui coordonne ses actions dans une logique partenariale avec l'Etat et qui assume ses responsabilités et qui interpelle l'État lorsque ses propres obligations ne sont pas respectées. Dans cet esprit, nous inscrirons l'action municipale dans une logique d'accueil digne, lisible, stable et fidèle aux valeurs de solidarité portées par Strasbourg et que véhicule l'ANVITA.
2. Comment assurerez-vous l'accès aux droits sociaux et économiques à tous les habitantes et les habitants de la ville par	
- l'accueil dans les services administratifs et sociaux, l'accès aux services publics	Effectivité de la domiciliation // Accompagnement aux démarches // Développement d'accueils numériques et juridiques renforcés dans les mairies de quartier, // Dispositif d'"aller-vers" administratif, avec présence renforcée sur le terrain et outils d'orientation plus lisibles. // Interprétariat assuré quand nécessaire
- la mise à l'abri, l'accueil de jour, l'hébergement, le logement	Politique municipale d'hébergement digne et stable // Solutions adaptées aux familles, aux femmes seules, aux jeunes, aux personnes malades ou migrantes. // Relance de la Nuit de la Solidarité // Hébergement d'urgence inconditionnel // Mobilisation des bâtiments municipaux disponibles pour des solutions temporaires dignes // Lutte contre l'habitat indigne // Création d'une médiation logement pour prévenir les ruptures.
- la sécurité pour tous et toutes, le refus des discriminations, la lutte contre les dérives xénophobes	Ligne politique ferme contre les discours de rejet, la désinformation, le racisme, l'antisémitisme et toutes les discriminations // Soutien des actions de sensibilisation portées par les associations // Renforcer l'Espace Égalité // Veille à ce que l'action publique elle-même n'aggrave jamais l'indignité ou les discriminations, notamment dans les décisions qui concernent les personnes en grande précarité.
- l'assistance sociale, sans barrières administratives	Rendez-vous sans obstacles inutiles // Permanences juridiques et sociales fixes ou mobiles // Accompagnement au numérique // Suivi dans la durée, afin que les personnes ne soient pas renvoyées d'un guichet à l'autre.
- l'accompagnement vers l'insertion (professionnelle, apprentissage du français oral et écrit, médiation numérique...)	Soutien aux structures et associations qui assurent les cours de français et les parcours d'insertion // Offre plus visible et plus accessible grâce à nos guichets, à nos équipes mobiles et à un meilleur travail d'orientation.

- l'accès à la santé, l'accessibilité et l'aménagement des équipements urbains	Mutuelle communale solidaire // Actions de prévention et de dépistage // Renforcement des équipes "aller-vers" intégrant un volet santé. // Réactivation de la charte Ville-Handicap // Politique d'inclusion effective dans tous les équipements urbains.
- l'accès aux crèches, à la scolarité, à l'école (orientation et affectation), à la cantine, au périscolaire, à la vie étudiante	Vigilance sur la proximité de scolarisation quand c'est possible // Gratuité de la cantine pour les enfants à la rue // Gratuité des fournitures scolaires // Meilleur accès au périscolaire et à l'extrascolaire // "Parcours Petite Enfance" pour réduire les inégalités d'accès aux dispositifs.
- l'accès aux transports publics	Tarification sociale renforcée (la compétence est euro-métropolitaine) // Extension de la gratuité pour les plus de 65 ans.
- l'accès à une alimentation suffisante et saine, l'accès à l'aide alimentaire	Renforcer les épiceries sociales et solidaires // Développer les liens avec les producteurs locaux // Doter la future Maison de la Solidarité d'outils mutualisés de stockage, de logistique et de cuisine partagée, au service des associations et des personnes.
- l'accès à la culture (médiathèques, musées, spectacles, éducation artistique, sports...)	Soutien aux lieux de proximité // Renforcement des liens entre institutions culturelles et écoles // Carte de médiathèque remise aux enfants dès le CP et un livre sur l'histoire de Strasbourg aux élèves de CM2
- l'expression des besoins et droits des personnes invisibilisées et sans droit de vote	Rétablissement du Conseil des résidents étrangers // Droit de suite municipal sur les démarches participatives // Vote citoyen annuel ouvert aux résidents étrangers et aux jeunes dès 16 ans // Pour les personnes les plus invisibilisées, y compris celles aux droits incomplets, articuler participation, "aller-vers", écoute associative et espaces ressources comme la Maison de la Solidarité,

3. Les associations font aussi vivre les territoires et répondent aux besoins des habitantes et des habitants. Comment imaginez-vous le partenariat avec les associations engagées pour la solidarité, l'action sociale, la défense des droits, l'éducation populaire ?

- Quelle coordination comptez-vous mettre en œuvre pour permettre aux associations d'assurer leurs missions ? Quelles facilités pourriez-vous proposer ?	Nous considérons les associations comme des partenaires de premier rang dans la construction de la politique municipale // Conférence territoriale de la dignité réunissant Ville, CCAS, État, Eurométropole, Collectivité européenne d'Alsace, associations et acteurs hospitaliers. // Maison de la Solidarité : lieu ressource mutualisé.
- Comment la ville favorisera-t-elle des échanges, des partages d'expérience et de compétence... entre les associations	Conseil local de la vie associative // Portail unique des aides aux associations // Encourager la mise à disposition de compétences au bénéfice d'associations reconnues d'intérêt général.

4. Concernant l'engagement citoyen des habitantes et habitants de la ville, que proposez-vous

- pour faciliter l'accès à la citoyenneté	Mieux faire connaître les institutions // Renforcer les espaces de délibération locale // Augmenter le budget participatif // Permettre à chacun de comprendre les
---	--

	décisions publiques et d’y contribuer // Les adjoints de quartiers s’assureront du bon accès à cette citoyenneté active.
- pour permettre la participation des résidentes et résidents de nationalité étrangère	Relance du Conseil des résidents étrangers // vote citoyen annuel ouvert aux résidents étrangers.
- pour permettre la participation des sans-papiers (personnes à droits incomplets)	Même lorsqu’il n’existe pas de droit de vote, il doit exister un droit à l’écoute, à l’expression et à la prise en compte. // Espaces d’expression via les associations, les démarches participatives, les équipes d’“aller-vers”, les permanences sociales et juridiques, ainsi que les lieux ressources municipaux et associatifs. Les personnes sans papiers ne doivent jamais être invisibilisées par l’action publique.
Est-ce que la mixité sociale représente une priorité pour vous ? Pourquoi ?	
	Oui, la mixité sociale est une priorité majeure, parce qu’elle conditionne le vivre-ensemble, l’égalité réelle et la cohésion urbaine. Une ville qui segmente, éloigne et met en concurrence ses habitants devient plus violente, plus injuste et plus fragile. // Logement digne // Lutte contre les discriminations // Accès aux droits essentiels, // Présence de services publics de proximité et culture pour tous dans tous les quartiers.
Comment assurerez-vous le vivre-ensemble dans la ville...	
... Journées de mobilisation telles que Semaine des réfugiés, Journée accueil-inclusion, le 8 mars, marche des visibilitées, ... ou manifestations festives ou culturelles	Nous voulons faire de Strasbourg une ville du respect, du dialogue et de la participation. Cela passe par une politique municipale déterminée contre le racisme, l’antisémitisme et les discriminations, par le soutien aux initiatives de sensibilisation, par le développement de l’Espace Égalité, par un conseil interculturel favorisant le dialogue entre convictions et cultures, et par une programmation culturelle, éducative et citoyenne ouverte à toutes et tous dans les quartiers. // Soutien aux les temps forts qui rendent visible une ville accueillante et rassemblée : Semaine des réfugiés, du 8 mars, de la marche des visibilitées, d’initiatives interculturelles ou d’événements festifs et culturels. Le vivre-ensemble se construit par des droits effectifs, une parole publique claire et des espaces communs où chacune et chacun a sa place.